

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

De : Andy Blatchford <ablatchford@politico.com>
Envoyé : Le 22 juillet 2020 15 h 29
À : fitz-morris, James (SPAC/PSPC)
Objet : TR : EPI de la Chine

Bonjour James,

J'espère que vous allez bien. Je voulais simplement m'assurer que vous aviez reçu mes questions. (Je vois que Cecely est en congé.)

Merci beaucoup,

Andy

Andy Blatchford
Journaliste
POLITICO Canada
343-777-6299 (mobile)
ablatchford@politico.com
@AndyBlatchford

De : [Andy Blatchford](#)
Envoyé : Le mercredi 22 juillet 2020 13 h 19
À : [Roy, Cecely \(SPAC/PSPC\)](#)
c. c. : [fitz-morris, James \(SPAC/PSPC\)](#)
Objet : RE : EPI de la Chine

Bonjour Cecely,

Merci de ces renseignements. J'aimerais vous poser deux ou trois questions concernant cette ligne dans votre réponse : « Lorsqu'il attribue des marchés, le ministère des Services publics et de l'Approvisionnement du Canada exige que les fournisseurs respectent les conditions interdisant de recourir à ces pratiques de travail, et il effectue une vérification de l'intégrité des antécédents de chaque fournisseur. »

- En effectuant des achats auprès de fournisseurs pendant la pandémie, et surtout auprès de la Chine, le gouvernement a-t-il continué d'exiger de ces derniers le respect des conditions interdisant ces pratiques de travail, notamment les atteintes aux droits de la personne, comme le travail forcé?
- Est-ce que le gouvernement a effectué une vérification de l'intégrité des antécédents de chaque fournisseur — y compris ceux de la Chine — pendant la pandémie?
- Si la réponse est oui, ces vérifications de l'intégrité ont-elles permis de découvrir quoi que ce soit de préoccupant pour les responsables canadiens? Est-ce que de telles préoccupations ont entraîné l'annulation de certains achats?

Merci encore de votre collaboration.

Andy

Andy Blatchford
Journaliste
POLITICO Canada
343-777-6299 (mobile)
ablatchford@politico.com
@AndyBlatchford

De : [Roy, Cecely \(SPAC/PSPC\)](#)

Envoyé : Le mercredi 22 juillet 2020 12 h 54

À : [Andy Blatchford](#)

c. c. : [fitz-morris, James \(SPAC/PSPC\)](#)

Objet : EPI de la Chine

EXPÉDITEUR EXTERNE : User de prudence avec les liens et les pièces jointes.

Bonjour Andy,

Conformément à notre conversation concernant les renseignements que vous avez demandés hier, vous trouverez ci-après notre réponse à vos deux questions par écrit – vous pouvez me citer ou citer mon bureau.

Merci,

Cecely Roy
343-549-7293

1. Pendant toute la pandémie, on a enregistré une augmentation subite de la demande mondiale pour l'EPI et les fournitures médicales nécessaires en réponse à la COVID-19. Par conséquent, nous continuons d'évoluer dans un marché extrêmement concurrentiel, tout en affrontant les risques que représente la fragilité des chaînes d'approvisionnement internationales.

Même si nos efforts dans l'ensemble du gouvernement au cours des derniers mois, y compris en partenariat avec des fonctionnaires canadiens et des soutiens indépendants en matière de logistique sur le terrain en Chine, ont contribué à stabiliser les chaînes d'approvisionnement du Canada pour l'EPI et les fournitures médicales, nous n'évoluons pas dans des circonstances ordinaires, et nous continuons de faire face à des difficultés.

Compte tenu de la pression soutenue imposée aux chaînes d'approvisionnement en raison de la concurrence mondiale pour les mêmes produits, si nous divulguions des renseignements au sujet de contrats ou de fournisseurs particuliers, surtout en ce qui concerne les fournisseurs mondiaux, nous pourrions compromettre les chaînes d'approvisionnement du Canada pour ces produits vitaux. Cela mettrait en danger notre livraison au Canada et entre les mains des travailleurs de la santé de première ligne, étant donné que nous les équipons dans l'immédiat et que nous nous préparons à d'éventuelles poussées ou à de futures vagues de la pandémie.

Même si, compte tenu du contexte actuel, nous ne sommes pas pour le moment en mesure de divulguer des renseignements précis concernant les fournisseurs et les contrats liés à l'approvisionnement du Canada en réponse à la COVID-19, nous avons l'intention de fournir plus de renseignements ultérieurement une fois que ces risques auront disparu.

2. Notre gouvernement est déterminé à respecter les normes les plus élevées en matière d'éthique eu égard à l'approvisionnement, ainsi qu'à prévenir les atteintes aux droits de la personne, notamment la présence de travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement du gouvernement fédéral. Lors de l'attribution de contrats, le ministère des Services publics et de l'Approvisionnement du Canada exige des fournisseurs qu'ils respectent les conditions interdisant ces pratiques de travail, et il mène des vérifications de l'intégrité des antécédents de chaque fournisseur.

Dans le cadre de la Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes de notre gouvernement, nous prenons des mesures afin d'améliorer la surveillance et l'examen minutieux de nos chaînes d'approvisionnement afin d'assurer qu'elles ne font pas appel à la traite des personnes ni à l'exploitation de la main-d'œuvre. Nous travaillons en vue d'ajouter des mesures de protection supplémentaires contre l'utilisation du travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement du gouvernement fédéral.

Le Canada demeure profondément préoccupé par les rapports troublants sur la situation au Xinjiang et il a exprimé ses préoccupations à cet égard. Nous avons entrepris des mesures soutenues en réclamant publiquement et sans relâche du gouvernement chinois qu'il mette fin à la répression au Xinjiang.

C'est un enjeu qui nous préoccupe au plus haut point, et nous continuons de nous y attaquer.

Le 21 juillet 2020, à 13 h 59, Andy Blatchford <ablatchford@politico.com> a écrit :

Bonjour Cecely,

Je voulais seulement m'assurer que vous aviez bien reçu ce courriel précédent de ma part. J'aimerais aussi vous poser de nouvelles questions :

Est-ce que le Canada prend des précautions pour assurer que l'EPI et les autres fournitures que nous achetons de la Chine n'ont pas été fabriqués dans le cadre du travail forcé? Si la réponse est oui, quelles sont ces précautions?

Merci beaucoup,

Andy Blatchford
Journaliste
POLITICO Canada
343-777-6299 (mobile)
ablatchford@politico.com
AndyBlatchford

De : [Andy Blatchford](#)

Envoyé : Le mardi 21 juillet 2020 10 h 04

À : [Roy, Cecely \(SPAC/PSPC\)](#)

Objet : EPI de la Chine

Bonjour Cecely,

Pourriez-vous me transmettre une liste des noms d'entreprises auprès desquelles le Canada a acheté de l'EPI en Chine depuis le début de la pandémie de Covid-19?

Ou encore, est-il possible de la consulter quelque part en ligne?

Merci encore,

Andy Blatchford
Journaliste

POLITICO Canada
343-777-6299 (mobile)
ablatchford@politico.com
AndyBlatchford